▽ Avis Administratifs

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

COMMUNE DE CAGNES-SUR-MER

AVIS

Modification n°1 du plan de prévention des risques naturels
(PPR) prévisibles d'incendies de forêt

La modification du plan de prévention des risques (PPR) naturels prévisibles d'incendies de forêt approuvé le 11 mai 2012 sur la commune de Cagnes-sur-mer a été prescrite par l'arrêté préfectoral du 17 juin 2021. La direction départementale des territoires et de la mer est chargée d'instruire et d'élaborer le projet de modification.

Le projet de modification porte sur le quartier du Pain de Sucre à Cagnes, actuellement classé en zone rose R0 du PPR incendies de forêt.

Conformément à la décision n°FP-093-21-P-016 du 7 avril 2021, la modification de ce PPR n'est pas soumise à évaluation environnementale en application de la section deux du chapitre II du titre II du livre premier du code de l'environnement.

Dans le cadre de la présente prescription, le dossier du projet de modification sera mis à la disposition du public au service « droit des sols » de la mairie de Cagnes-sur-mer, aux horaires habituels d'ouverture, du 1er février 2022 à 8h30 au 4 mars 2022 à 17h00. Le public pourra formuler ses observations dans le registre déposé à cet effet durant les horaires d'ouverture de la mairie.

Pour toute information relative à la modification du PPR, il convient de se rapprocher de la direction départementale des territoires et de la mer des Alpes-Maritimes, pôle risques, au centre administratif départemental des Alpes-Maritimes – 147 boulevard du Mercantour – 06 286 Nice Cedex 3 ou par courriel à l'adresse suivante : ddtm-concertation-ppr@alpes-maritimes.gouv.fr.

L'arrêté de prescription de la modification du PPR de Cagnes-sur-mer sera consultable en mairie de Cagnes et au siège de la Métropole Nice Côte d'Azur, ainsi que sur le site internet de la Préfecture à l'adresse suivante : https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Les-risques-naturels-et-technologiques/Les-projets-de-plans-de-prevention-des-risques-PPR

▽ Vie des Sociétés

AVIS

Aux termes d'un ASSP en date du 20/08/2021, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BATI CAP SOLUTIONS
Sigle : BATI CAP SOLUTIONS
Objet social : La société a pour objet en France et à l'étranger :
- L'activité de consultant dans le secteur du bâtiment et des travaux publiques, de maitrise d'œuvre d'exécution d'ordonnancement pilotage management et coordination de travaux, de conduite d'opération, d'assistance à la maitrise d'ouvrage dans la réalisation de projets de construction, des missions : de synthèse, d'économie de projets, de métré, d'estimations, de diagnostics, de faisabilité de projet de construction, de conseil et d'assistance opérationnelle aux entreprises et aux particuliers en matière de construction, d'organisation, d'études, de planification, d'investissement et de gestion, de contractance générale
Siège social : 1, rue Centrale , 06610 La Gaude.
Capital : 5 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Grasse.
Gérance : Monsieur CAPDEVIELLE BRUNO, demeurant 1, rue Centrale, 06610 La Gaude.

Bruno CAPDEVIELLE.

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 25 août 2021, à Nice.
Dénomination : LPTRANS-FORMATION.
Forme : EURL.
Siège social : 36 rue Simone Veil -Arbora Bat C, 06200 Nice.
Objet : Prestations de services de formation continue d'adultes et autres enseignements; Activité de transport de personnes en Voiture de Transport avec Chauffeur (VTC).
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Gérant : Monsieur Ludovic Pinsard, demeurant 36, rue Simone Veil -Arbora, Bat C, 06200 Nice La société sera immatriculée au RCS de Nice.

Pour avis.

Conformément à l'arrêté du ministère de la Culture et de la Communication (NORM : MCCE1327120A) le prix de la ligne de référence des annonces légales, tel que défini à l'article premier, est fixé pour l'année 2021 au tarif de base de 4,07 € HT pour les Alpes-Maritimes.

NOUS JOINDRE AU SIEGE OU EN AGENCES

Régie publicitaire/Annonces : 04.93.18.70.00
Rédaction siège : 04.93.18.26.13
Rédaction Antibes : 04.92.90.40.50
Rédac. bassin cagnois : 04.93.18.26.10
Rédaction Cannes-Grasse : 04.93.06.37.50
Rédaction Menton : 04.93.41.72.60
Rédaction Monaco : 033.77.93.10.43.90
Rédaction Nice : 04.97.03.24.50

« NICE-MATIN »
Président - Directeur de la publication : Anthony Maarek
Directeur des rédactions : Denis Carreaux
Personnes physiques ou morales détenant au moins 10 % du capital : S.C.I.C. Nice-Matin et la Société Avenir Développement
Siège social et imprimerie :
Société par actions simplifiées
Groupe Nice-Matin
Capital 6.496.001,00 €
214, boulevard du Mercantour
06290 Nice Cedex 3
Mail siège : accueil@nicematin.fr
Dépôt légal à parution
CPPAP Print : 0425 C 86665
CPPAP Web : 1125 Y 90215
ISSN 0224-5477

Pour usine Norske : origine du papier : France - 51% de fibres recyclées - Papier certifiés PE.FC. - Ptot : 0.010 kg/t.
Pour usine UPM : origine du papier majoritaire : Allemagne - 88% de fibres recyclées - Papier certifié P.E.F.C. - Ptot : 0.008 kg/t.

Supplément Rédac : MAG-ÉTÉ XVI pages.

Notre diffusion est contrôlée par Diffusion Contrôle (O.J.D)

Abonnements : N°Cristal 09 69 32 83 83 APPEL NON SURTAXÉ
6 mois .. 222 € (7 j.)
12 mois .. 443 € (7 j.)

TIRAGE PRECEDENT :
Groupe Nice-Matin : 103.041

« NICE-MATIN » adhère au ARPP
Autorité de régulation professionnelle de la publicité
23, rue Auguste-Vacquerie - 75116 Paris

PEFC 10-31-3460

« La reproduction ou l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, de nos articles ou informations est interdite. »

▽ Avis d'Appels

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Dénomination et adresse de la collectivité passant le marché :
Commune de Saint-Etienne de Tinée Place de l'Église - 06660 Saint-Etienne de Tinée
Tél : 04.93.02.24.00
Fax: 04.93.02.46.93
mairie@saintetiennedetinee.org
Personne responsable du marché : Mme le Maire

Type de procédure
Marché de service
Procédure adaptée en application du code de la commande publique

Objet du marché
Mission d e maîtrise d' oeuvre relative à la construction d'une école à Auron

Définition de la mission
- Analyse de l'enveloppe financière à partir du permis de construire existant
- Assistance au maître d'ouvrage pour les études préalables, relevés et diagnostics divers
- Assistance au maître d'ouvrage dans la rédaction du dossier de consultation des entreprises comprenant le DPGF pour l'ensemble des lots
- Assistance au maître d'ouvrage dans le choix des entreprises, rédaction du rapport d'analyse des offres.
- Ordonnance, Pilotage et Coordination du chantier
- Vérification et validation des factures et établissement des situations de travaux
- Levées des réserves
- Soldes des marchés

Durée du marché
Début de la mission d'études : 1er novembre 2021
Début de la mission travaux : avril 2022
Fin prévisionnelle : juillet 2023
Modalités de retrait des dossiers de consultation et renseignements d'ordre administratif et technique :
Sur le profil acheteur www.marches-securises.fr

Conditions de participation
- Critères de sélection des candidatures énoncés dans le règlement de consultation

Critères d'attribution
Offre appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation

Date d'envoi du présent avis : 27 août 2021.
Date de remise des candidatures : 27 septembre 2021.

nice-matin
UN JOURNAL OFFICIEL HABILITÉ POUR VOS **ANNONCES LÉGALES**
Tél. 04 93 18 71 49 - legales@nicematin.fr

safer Provence-Alpes-Côte d'Azur

APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 143-7-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime,

La SAFER Provence Alpes Côte d'Azur attribue par rétrocession, échange, substitution tout ou partie des biens suivants :

Ref. AS 06 21 0130 01 (CR) Libre {Avec bâtiment}
GORBIO : 58 a 22 ca : - 'La puaille': B- 1287[595]- 1288[595]- 1289[595]- 1290[568]-1291[580]- 1292[568]- 1293[580]
Urbanisme : N - PPr Bleu et rouge - En partie EBC

Ref. AA 06 21 0078 02 (JC) Libre {Avec bâtiment}
GRASSE : 37 a 15 ca : - 'De saint mathieu': CW- 164- 165 - 'St mathieu': CW- 166(B)[F1]- 641[178]- 643[178]
Urbanisme : PLU A

Ref. Ap 06 21 0078 01 (JC) Libre {Avec bâtiment}
GRASSE : 2 ha 53 a 14 ca : - 'De saint mathieu': CW- 639[186] - 'St mathieu': CW- 149- 150- 151- 152- 156- 161- 162- 163- 166(A)[F1]- 173- 174- 177- 583[160]- 636[176]- 637[175]
Urbanisme : PLU A

Ref. XA 06 21 0131 01 (JC) Libre
GREOLIERES : 3 ha 47 a 40 ca : - 'La vigne de la cour': G- 457- 466 - 'Le martinage': F- 681 - 'Les blachieres': F- 642 - 'Les piouras': G- 676 - 'Les treps': H- 469 - 'Vienne': A- 338- 609[339]- 610[339]
Urbanisme : PLU AP - N

Ref. AS 06 19 0091 01 (ALG) Libre
NICE : 2 ha 34 a 78 ca : - 'De cremat': BR- 14[F1]- 14[F2] BT- 125[1][F1]- 125[1][F2]
Urbanisme : PLUM Ac-Nb - PPR bleu et rouge - EBC

Ref. AS 06 20 0236 01 (CR) Libre
SAORGE : 28 a 60 ca : - 'Inghiron': E- 495- 498- 500
Urbanisme : R.N.U

Ref. AS 06 21 0126 01 (CR) Libre {Avec bâtiment}
SAORGE : 5 ha 24 a 74 ca : - 'A jean grande': E- 5- 32 - 'Au frate': E- 172 - 'Bonde de mairisette': I- 77- 79- 91- 99 - 'Cabanere': I- 276- 284(A) - 'Campoent': E- 251 - 'Ciape de pelegrin': G- 187 - 'Ciotto': I- 311 - 'De verdun': D- 218 : - 'Dourin': E- 603 - 'Fouche': D- 1386 - 'Gomba': J- 140- 141- 143- 144(A) - 'Inghiron': E- 497- 501 - 'Inguiron bas': D- 1343- 1345- 1348 - 'La cuquetta': F- 255 - 'La cuquetta de bas': F- 181 - 'La cuquetta sainte croix': F- 232- 236- 239 : - 'La nose': E- 617- 649 - 'La rabera': G- 35 - 'Maison blanche': F- 189 - 'Meran': D- 984(C)- 1004(C) - 'Merimo': J- 468- 469- 479 - 'Mondi': G- 151 - 'Repentia': D- 104- 136 - 'Rui de cabanere': I- 204 : - 'Sotto castello': D- 1134 - 'Sotto ce cai': O- 563 - 'Vespa': H- 420(BE)
Urbanisme : R.N.U

Ref. XA 06 21 0114 01 (CR) Libre
SAORGE : 13 a 20 ca : - 'Au pont de la bendola': F- 68 - 'Ciotto': I- 305- 324
Urbanisme : RNU

Les personnes intéressées devront faire connaître leur candidature par écrit (merci de préciser son n° de téléphone) AU PLUS TARD LE 12/09/2021 à l'adresse ci-dessous où des compléments d'information pourront être obtenus :
SAFER Provence Alpes Côte-d'Azur, NICE LEADER - Immeuble APPOLO, Bât A - 5e étage 66 - 68, route de Grenoble CS 93254 06205 Nice Cedex 3 (Tél : 04.88.78.00.06).

Posté à Nice, le 24 août 2021.

KENO GAGNANT À VIE !

Résultats des tirages du jeudi 26 août 2021

Tirage du midi
5 7 8 20 22 27 28 30 33 45
46 47 48 49 56 57 65 67 69 70
MULTIPLICATEUR x 3
JOKER+ 3 897 202

Tirage du soir
3 6 9 13 14 18 22 32 33 40
44 45 48 52 53 55 60 61 66 68
MULTIPLICATEUR x 2
JOKER+ 1 472 262

Résultats et informations : Application FDJ® 3256 fdj.fr
JOUER COMPORTE DES RISQUES : DÉPENDANCE, ISOLEMENT...
APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

AVEC nice-matin var-matin DEVENEZ VIP VERY INFORMED PARTENAIRE*
DES OFFRES D'ABONNEMENTS SUR-MESURE POUR LES PROFESSIONNELS
Votre journal en multi-accès et multi-éditions...
Renseignements au 04 93 18 28 85 ou contactbtob@nicematin.fr
*Partenaire très bien informé.

CLUB DES ABONNÉS
CET ESPACE EST POUR VOUS !
nice-matin var-matin

Vous faites partie de notre **club de privilégiés** et **Nice-Matin** souhaite vous donner la parole. Cet espace vous est donc dédié pour vous permettre de nous faire part de vos expériences et donner votre avis sur des sujets qui vous intéressent.

PARLEZ-NOUS DE VOTRE ASSOCIATION !

Ecrivez-nous à **marketing@nicematin.fr**, en nous communiquant votre numéro d'abonné, ainsi qu'une photo ou un logo en haute définition, si vous le souhaitez. Votre texte ne doit pas dépasser 140 caractères maximum. Si le nombre de réponses est trop important, la sélection des parutions se fera par tirage au sort.